



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 10 février 2015

### **LOI MACRON : VIRAGE DANGEREUX !**

Un mot d'ordre de grève a été lancé en métropole par les gérants d'auto école pour s'opposer au projet du ministre de l'économie, Macron, visant à recruter des postiers ou d'ex gendarmes pour faire passer les examens de passage du permis de conduire. A plusieurs centaines, ils ont bouché les accès de grandes villes comme Marseille ou Paris, provoquant ainsi des embouteillages de dizaines de kilomètres.

Macron prétend raccourcir les temps d'attente pour passer cet examen et le rendre moins cher.

En fait il veut permettre ainsi au gouvernement de faire des économies en supprimant des postes d'inspecteurs. Il veut aussi réduire le nombre d'heures de conduite nécessaires au passage de la conduite en y substituant la conduite accompagnée, ce qui aura pour effet de mettre un plus en difficultés les auto écoles. Celles-ci ont vu leur nombre fortement augmenter ces dernières années alors que les élèves essaient par tous les moyens de limiter le nombre d'heures d'enseignement dans les autos écoles pour diminuer le coût du permis.

Aujourd'hui les patrons d'auto école en manque d'élèves renvoient les moniteurs en congé payé. Demain ce sera le chômage technique, voire les licenciements qui guettent ces salariés.

Pour la CGTR, il n'est pas question, sous prétexte de faire des économies, d'accepter de nouvelles suppressions d'emplois. Ceux qui existent dans les autos écoles doivent être protégés.

Avoir recours à des postiers à l'heure où la Poste supprime des milliers d'emplois et de nombreuses agences, est un scandale.

L'organisation actuelle de cet enseignement est anarchique et injuste, elle met en danger les emplois des salariés des auto écoles, ne met pas à la disposition de la population le nombre nécessaire d'inspecteurs et lèse les apprentis conducteurs les moins argentés.

L'apprentissage de la conduite automobile devrait être assumée dans le cadre d'un service public par des fonctionnaires disposant de la sécurité de l'emploi

### **TÉLÉPHONIE : OPÉRATION DE RACHAT PAYÉE PAR LES SALARIÉS**

Anciennement propriété de Vivendi, SFR vient d'être racheté par le groupe capitaliste suisse Numéricable pour la modique somme de 13,5 milliards d'euros.

Suite à cette prise de contrôle, à la Réunion, SFR Réunion a décidé de revoir à la baisse, voire de ne plus renouveler les contrats de ses prestataires. La conséquence du changement de propriétaire risque de se traduire par le licenciement de 200 salariés chez les entreprises prestataires.

Les actionnaires de Numéricable, en attendant les retombées financières du rachat de SFR, ont donc décidé de faire payer la note aux travailleurs des entreprises sous traitance de SFR.

Le président du Médef local, Yann de Prince, qui fin 2014 n'avait cessé de parler du « coût du travail » qui empêcherait les entreprises de la Réunion d'embaucher, s'est fait ces dernières semaines étrangement silencieux.

Le rachat de SFR par Numéricable montre en effet que c'est au contraire les capitalistes qui démolissent les emplois, pas les travailleurs!

### **ÉCHOS DES TRAVAILLEURS EN LUTTE**

A Saint Pierre les salariés de deux entreprises se sont mis en grève. Les employées d'un commerce de légumes « 24 sur 24 » ont cessé le travail depuis samedi matin parce qu'elles ne supportaient plus le manque de respect de leur patron qui n'hésite pas à les traiter de « jument » et de « macrelle » et ne respecte pas la convention du commerce et de détail de fruits et légumes. Elles ont reconduit leur grève lundi 9 février. C'est la première grève dans cet établissement depuis sa création il y a dix huit ans.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Toujours à Saint Pierre, mais cette fois-ci dans la structure de la petite enfance François Isautier, qui existe depuis quarante ans, les tatie's se sont mises en grève lundi 9 parce que leur direction a décidé de ne plus appliquer la convention collective nationale de 2010, de supprimer la grille des salaires et le treizième mois. 70 % du personnel participe au mouvement.

Au début de ce mois, les conducteurs de cars de Mooland avaient de leur côté débrayé pour protester contre les conséquences néfastes de la réforme des cars Jaunes sur leur planning de travail (allongement des trajets, remise en cause de leurs pauses) et au Port les pompiers ont cessé le travail pour obtenir le remplacement de leurs collègues partis à la retraite et une nouvelle caserne. Ces derniers ont d'ailleurs obtenu satisfaction au bout d'une journée de grève.

Toutes ces actions montrent que les travailleurs en ont assez de la façon dont ils sont traités par le patronat. Ils ne supportent plus d'être mal payés, de subir les remarques désobligeantes de leurs employeurs et des conditions de travail indignes.

Ils ont choisi la bonne voie, celle de la lutte. C'est la seule façon de mettre un coup d'arrêt à l'exploitation. Plus grand sera le nombre de travailleurs à s'y mettre et plus les travailleurs pourront faire plier le patronat.

## **CHANTIERS BTP : NOTRE VIE, NOTRE SANTÉ, AVANT LEURS PROFITS !**



Plusieurs accidents graves voire mortels ont eu lieu fin 2014 et en ce début d'année sur les chantiers du BTP. Trois travailleurs ont perdu la vie l'an dernier suite à des chutes et un conducteur de tractopelle s'est retrouvé les jambes écrasées par son engin alors qu'il travaillait près du circuit Guichard à enlever des andains pour le chantier de la nouvelle route du littoral.

La plupart des chutes ont lieu parce que les patrons renoncent à installer des gardes corps pour privilégier les harnais. Cela leur coûte moins cher, mais cela peut se finir par un drame pour leurs salariés.

L'accident survenu à Sainte Anne est en cours d'enquête, mais il y a fort à parier que toutes les mesures de sécurité n'y ont pas été respectées. Ce salarié travaillait en l'occurrence pour un sous traitant du groupement Vinci- GTOI – SBTPC. Ces groupes capitalistes avaient-ils vérifié dans quelles conditions leur sous traitant faisait travailler ses salariés pour leur compte ? Quelles mesures avaient-ils pris pour éviter qu'un tel accident ait lieu ?

Pour le patronat, la santé, la vie des salariés pèse peu dans leurs décisions. Ce qui leur importe c'est le profit qu'ils peuvent tirer de leur force de travail. La CGTR, à partir de ce constat, invite donc tous les travailleurs à se mobiliser pour imposer au patronat toutes les mesures de sécurité qu'ils jugent bon de prendre pour protéger leur intégrité physique et, si de besoin, à exercer leur droit de retrait en cas de danger imminent.

## **ASSEZ DE DÉMAGOGIE CONTRE LES FONCTIONNAIRES, FAÎTES PAYER LES RICHES !**

La chasse à la fraude à la prime de vie chère chez les fonctionnaires réunionnais a été ouverte par l'Etat qui a dépêché pas moins de 400 enquêtes en 2014 pour récupérer la somme fabuleuse de ... 76 000 € !

Pendant ce temps, capitalistes de haut vol et bourgeois français et étrangers planquent pour 180 milliards d'euros dans la banque suisse HSBC pour échapper au fisc depuis plus vingt ans à la barbe des gouvernements sans qu'aucun n'ait bronché pendant toutes ces années. Il a fallu la perspicacité des journalistes pour découvrir le pot aux roses ! On prend vraiment les travailleurs pour des imbéciles.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68